

8ème communauté de pratique des psychomotriciens
du Mardi 4 février 2025 de 13h00 à 14h00

Prochaines conférences : vendredi 16 mai 2025 de 11h30 à 12h30
et mardi 24 Juin 2025 de 13h à 14h

Participants : Lénaïc Voisin (Marseille), Bérénice Verdoot (Savoie), Hélène Leclair (Marseille), Magali BOURRAT (Perpignan), Claire Ramponona (Marseille)

Excusés : Pauline Bouvet, Christine Binnendijk, Marie Baglio, Julie Charbonnier

ECNP : Anita CROCHET et Virginie MARCHAND

Ordre du jour

- Retour modèle de documents Mediateam et CDP trame synthèse de suivi en psychomotricité
- ~~Livret c'est quoi la psychomotricité à destination des maternants pour mieux parler des soins précoce et favoriser l'adhésion des parents~~
- Vos questions diverses
- Thématisques pour la fois prochaine

Pour rappel, le temps de la Communauté de Pratique est un espace de liberté de parole. Le compte rendu que nous réalisons permet de garder traces de nos échanges et de partager avec les professionnels qui ne peuvent pas y venir. Lors de la transmission du CR si vous souhaitez apporter des corrections, n'hésitez pas à nous le signifier.

Sujets abordés

Accueil de Magali BOURRAT, psychomotricienne dans les Pyrénées-Orientales, exerçant à l'IDEA de Perpignan à mi-temps depuis Décembre 2025. Reconversion professionnelle, diplômée depuis Octobre 2024.

Poste nouvellement créé, où tout est à construire à partir des contraintes existantes :

- Absence d'espace dédié et de matériel spécifique adapté (commande de matériel en cours)
- Aucun test d'évaluation disponible sur l'établissement.
- Grande salle de plus de 30m2, sans bureau ni ordinateur.
- Intervention dans des salles partagées, utilisées aussi pour les visites parentales.
- Intervention sur le lieu de vie des enfants, bien que certains professionnels du quotidien préfèrent une prise en charge individualisée hors de l'espace de vie.

Echanges et partage d'expériences avec les collègues présentes

Claire RAMBONONA, expérience en libéral et aujourd'hui en pouponnière à temps plein. L'étape du bilan est essentielle pour adapter la prise en charge de l'enfant. L'utilisation du référentiel DFMOT est un bon étayage pour l'évaluation (repères attendus selon l'âge).

Bérénice VERDOOT souligne l'importance de situer la norme et les repères d'âge d'acquisition dans les écrits destinés aux Juges pour Enfant. Lien avec une formation sur les écrits qui a eu lieu au Foyer de l'Enfance, où le juriste nommait l'importance d'être précis comme par exemple, nommer précisément la fréquence d'un comportement :

- Au lieu d'écrire « souvent », indiquer le nombre de fois par jour ou par heure
- Ne pas seulement écrire que l'enfant a acquis la marche à 2 ans, mais préciser l'âge auquel la marche est censée être acquise

Le BRUNET LEZINE est un test assez généralement utilisé par les psychomotriciens : il permet de réaliser un bilan initial et de mesurer l'évolution de l'enfant au fil des séances.

Lénaïc VOISIN, exerce en pouponnière à Marseille, actuellement sur une deuxième pouponnière qui vient d'ouvrir. Il a également fallu se poser la question du "Comment faire de la psychomotricité dans un espace qui n'est pas dédié ?" Nécessité d'adapter la psychomotricité aux espaces disponibles et particulièrement au lieu de vie de l'enfant, en

exploitant le matériel accessible sur le groupe. Cela permet de porter un autre regard sur l'enfant, avec une posture différente de celle des professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien. Le maître mot de la psychomotricité c'est l'ADAPTATION aux différents contextes : lieu de vie, domicile, dehors

Privilégier l'espace de vie aux salles de visites des familles, que l'enfant associe à ses parents.

Hélène LECLAIR prend la suite de Claire RAMBONONA sur son poste : elle débute son activité de psychomotricienne, suite à une reconversion professionnelle. Elle intervient à domicile, avec une approche qui nécessite de s'adapter là aussi au contexte. Concernant le bilan psychomoteur, elle bénéficie de l'expérience de Claire :

- S'inspire de bilans normés qu'elle ne cite pas dans les écrits car non achetés (mentionne entre parenthèses les attendus selon l'âge).
- Besoin de ce support normé comme fil de passation du bilan : fournir un cadre suffisant pour le médecin.

Que faut-il transmettre dans les écrits destinés au Juge pour Enfants et dans le compte-rendu PEGASE ?

Contenus attendus pour le Juge pour Enfant

- Rapport synthétique d'une page pour le Juge pour Enfant, reprenant la problématique initiale, l'évolution en motricité globale normée, les recommandations de soins et du besoin d'individualité dans la prise en charge quotidienne pour des enfants qui sont en difficulté dans le collectif
- Bilan d'Accompagnement Educatif et Familial : évaluation synthétique du développement moteur, émotionnel et sensoriel, comment il se situe en collectivité. Regard sur la sécurité affective, les troubles de l'attachement, la relation aux autres. Montrer les évolutions et ce qui reste problématique.

Modalités de rédaction des compte-rendus PEGASE

- Compte-rendu à chaque séance peut être chronophage, mais chacun est libre de la rythmicité des écrits : l'enfant est-il disponible ? Que s'est-il passé lors de la séance ? Quelle est l'évolution ? Intérêt pour le médecin PEGASE qui apprécie de lire les compte-rendus de séances. Dans certains établissements les CR PEGASE sont versés au dossier de l'enfant partagé en réseau.
- Synthèse mensuelle à minima, afin de :

- Montrer l'évolution de l'enfant au fil des séances et selon les domaines
- Réajuster les objectifs de prises en charge
- Rédaction en tenant compte du fait que l'enfant pourra lire les écrits. De quoi l'enfant a-t-il besoin ? Si on part des témoignages d'anciens enfants placés : quels professionnels de santé l'ont suivi ? Quels sont leurs noms ? Qu'est-ce qui a été mis au travail ?
- Ne pas se restreindre dans les informations transmises dans la page " soins précoce en psychomotricité " : exemple des conseils qui sont destinés aux maternants dans la prise en charge quotidienne de l'enfant.

Retour sur le modèle de document « synthèse du suivi en psychomotricité dans le programme PEGASE »

- Transmission aux professionnels de santé de ce qui a été travaillé pour assurer la continuité du suivi (médecin traitant, psychomotricien)
- Démonstration de la génération du document dans MEDIATEAM (avec certains champs auto-remplis)

Modèles de documents

Documents Mails

Modèles de documents

Que cherchez-vous? Usagers Veuillez choisir... Afficher les dossiers sortis

PPE PLAN ACTION
PPE Trame
Questionnaire_Mise à jour_données_sociales_scolaires
Synthèse_annuelle_mère
Synthèse_annuelle_parents
Synthèse_annuelle_père
Synthèse_suivi_psychomotricité
synthèse_suivi_sortie
Vaccination/Injection_complémentaire_VRS
Vaccination_complémentaire_MeningocoqueB
Vaccination_complémentaire_Rotavirus
Vaccination_non obligatoire avant 2018_Autorisation

Programmepegase.fr

Synthèse du suivi en psychomotricité dans le cadre du Programme PEGASE

A l'attention de: [redacted]

Le [Date].

Prénom - Coordonnées Nom - Coordonnées, né(e) le Date de naissance, est suivi dans le cadre du Programme PEGASE depuis le date d'entrée.

Elle a bénéficié d'un suivi en psychomotricité depuis le [redacted].

Afin d'organiser au mieux la continuité de son suivi en santé, voici une synthèse des éléments marquants de ce suivi:

Contexte de la demande:

- Format Word du document sera versé dans la Communauté de Pratique des Psychomotriciens sur le site internet du programme PEGASE et en annexe de de CR

N'hésitez pas à nous faire retour des modifications à apporter à cette synthèse.

Questions diverses

Les fiches de suivis pourraient-elle être pré-remplies avec le nom du professionnel de santé ? Non dans la période transitoire. Mais demande prise en compte pour la généralisation.

Où trouver dans le MEDIATEAM les éléments résumés concernant la santé de l'enfant ?

Démonstration dans le MEDIATEAM : page santé, suivi spécialisé, pancarte et parcours social.

Souhaits de thématiques à aborder

- Livret de présentation c'est quoi la psychomotricité à destination des maternants
- Retour de Corinne sur son atelier auprès des auxiliaires
- Retour des outils de bilan (Bailey, Brunet Lézine...) Camille Bouché se forme en avril sur le sujet. Ce thème sera mis à l'ordre du jour de la rencontre du mois de mai.
- Échanger sur des supports articles, documents théoriques...

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions, thématiques pour notre prochaine rencontre. Si vous souhaitez partager des articles nous pourrons les verser dans la communauté de pratique.

Ce compte-rendu sera versé sur votre Communauté de Pratique, consultable sur le lien suivant : <https://www.programmepegase.fr/pegasepsychomot>

Rappel de votre mot de passe : **segapepsymot**

Pour rester en lien :

mireille.roze@programmepegase.fr

virginie.marchand@programmepégase.fr

anita.crochet@programmepégase.fr

**Prochaines conférences : vendredi 16 mai 11h30 à 12h30 et mardi 24 Juin 2025
de 13h à 14h**

